

Avis de constitution

SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT ANANGUIE- AGBOVILLE » en abrégé « SOTAA »

Siège AGBOVILLE ANANGUIE NON LOIN DE L'ECOLE
EPP D'ANANGUIE, Lot 134, Ilot 36

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 08/04/2024, et enregistrés au CEPICI le 17/04/2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SOCIETE DE TRANSPORT ANANGUIE- AGBOVILLE » en abrégé « SOTAA »

Objet : TRANSPORTS DES USAGERS
TRANSPORTS DE MARCHANDISES
LOCATION
DIVERS

Et pour la réalisation de l'objet social :

l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,500,000 F CFA divisé en (150.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 150 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social AGBOVILLE ANANGUIE NON LOIN DE L'ECOLE
EPP D'ANANGUIE, Lot 134, Ilot 36

Dirigeant(s) M KIEMTORE KOULIGA SIMON (GÉRANT)

RCCM : n°CI-AGB-01-2024-B12-00026 du 23/05/2024 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°00000/GTCA/RC/2024 du 23/05/2024

